

QUINZAINE RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DU 13 AU 26 MAI 2019

Zoom sur la semaine de la Sécurité routière au travail

Les « Journées de la sécurité routière au travail » se sont tenues cette année, pour leur 3e édition, du 13 au 17 mai 2019. À cette occasion, les salariés de toutes entreprises, les agents de l'État et le monde associatif ont pu contribuer à la réflexion autour de la lutte contre les accidents de la route dans le cadre professionnel, aujourd'hui première cause de mortalité au travail.

Ils représentent environ 5% de la mortalité routière et 11% des accidents de trajet. 25% des handicapés au travail le sont du fait de la route. En 2018, au niveau national, près de 500 personnes ont perdu la vie dans des trajets professionnels ou domicile-travail. Dans le Val-de-Marne, sur les 27 décès comptabilisés en 2018, 3 sont imputables à des conducteurs circulant dans le cadre d'une activité professionnelle.

Qu'est-ce que le DGO ?

Le Document général d'orientation (DGO) définit les priorités pour les actions menées dans le département en faveur de la sécurité routière pour la période 2018-2022.

C'est une déclinaison des priorités nationales adaptées aux enjeux locaux. Issu d'une démarche partenariale entre les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs de la sécurité routière, il est établi sur l'état des lieux de l'accidentologie dans le Val-de-Marne afin de mieux y répondre.

Les axes d'orientation du DGO :



Les usagers vulnérables



Le risque professionnel



Les substances psychoactives



Les deux roues motorisés

Retour sur la Quinzaine de la Sécurité Routière dans le Val-de-Marne

La préfecture du Val-de-Marne a participé à la 8ème quinzaine régionale de la sécurité routière consacrée aux usagers vulnérables. L'ensemble des acteurs de la sécurité routière du département, en coordination avec les services de l'État ont une nouvelle fois été mobilisés pour sensibiliser les usagers de la route Val-de-Marnais aux enjeux du partage de la route et aux bons gestes à adopter que l'on soit piéton, auto mobiliste, conducteur de deux roues ou cycliste.



Le préfet du Val-de-Marne présent à une opération de sensibilisation de la BSPP sur les dangers des deux roues motorisés



A l'occasion de la Semaine de la sécurité routière au travail, Laurent Prévost, préfet du Val-de-Marne était présent le 15 mai dernier à une action de sensibilisation des sapeurs pompiers quant aux risques des deux-roues motorisés sur le trajet domicile-caserne.

En 2018, les deux roues motorisés représentaient 25% des victimes de la route du Val-de-Marne et sont impliqués dans 6 des 9 accidents mortels survenus dans le département cette année.

Action de sensibilisation des piétons en sortie de gare à la station Créteil-Université



Une action de sensibilisation à destination des piétons, particulièrement vulnérables sur la route, a été organisée lundi 20 mai à la station Créteil-Université par les services de la DOPC, en présence de Laurent Prévost, préfet du Val-de-Marne. Au programme : rappel des règles pour traverser la chaussée et sensibilisation aux dangers de la route.

18 piétons et 14 conducteurs ont pu bénéficier à cette occasion de l'alternative à la sanction. En 2018, sur les 27 personnes tuées par un accident de la route, 16 étaient des piétons.

Les villages de la Sécurité routière pour la prévention des plus jeunes Val-de-Marnais



A l'occasion de la quinzaine de la Sécurité routière, plusieurs villages de la sécurité routière, destinés aux jeunes Val-de-Marnais, ont été organisés dans le département, notamment à Ivry-sur-Seine et Cachan. Sur toute une journée, divers ateliers de prévention ont ainsi été proposés (alcoolémie, stupéfiants, angles mort, réactivité au volant, parcours en vélos et trotinettes). Organisés en partenariat avec la DOPC, les communes et les associations, ils permettent une

sensibilisation dès le plus jeune âge des usagers vulnérables sur les dangers du déplacement urbain.

Suivez notre activité sur les réseaux sociaux !

@Prefet94 /Prefet94 Prefet du Val-de-Marne



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

L'Etat dans le Val-de-Marne, pleinement engagé pour la sécurité routière

Les acteurs de la sécurité routière

Plusieurs acteurs participent à la quinzaine de la sécurité routière dans le département :



La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA)



Les forces de police



Les communes



Les entreprises



Les établissements scolaires



Les associations



L'accidentologie dans le Val-de-Marne en 2019

587 Accidents corporels*

680 Blessés suite à un accident de la route*

9 Tués suite à un accident de la route dont **7** usagers vulnérables

*Chiffres de mars 2019

Le saviez-vous ?



L'utilisation du téléphone au volant est une infraction sanctionnée par une amende de 135€ et un retrait de 3 points sur le permis !

La Sécurité routière a créé l'application «Mode Conduite» disponible gratuitement sur Android, qui bloque les appels et SMS pendant la durée du trajet en voiture ou en moto et envoie automatiquement un message d'indisponibilité !

Le saviez-vous ?

Les usagers vulnérables sont non seulement les piétons (enfants, adultes, seniors), mais aussi les vélo, les trottinettes, et les nouveaux modes de déplacements urbains.

Par ailleurs, ces derniers feront l'objet d'une réglementation dans le Code de la Route dès septembre 2019.

Accidentologie & alcoolémie dans le Val-de-Marne en 2018

70 Accidents liés à la surconsommation d'alcool

2 Accidents mortels liés à l'alcoolémie au volant

781 Suspensions de permis de conduire

1271 Dépistages positifs sur les **15683** réalisés

Suivez notre activité sur les réseaux sociaux !

[@Prefet94](#) [/Prefet94](#) [Prefet du Val-de-Marne](#)



Préfecture du Val-de-Marne
PRÉFET
DU VAL-DE-MARNE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**